



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 25 novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-12-2022-283

Objet : Financement d'une étude pour la mise en œuvre du projet de développement social territorial du Nord

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

Arrivé en cours de séance : Germain DUTON

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'afin de faire face et répondre de manière objective aux difficultés sociales de la population, déjà importantes et qui se sont renforcées depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19, les Élus de la « Commission Développement Social, Emploi et politique de la Ville » de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique souhaitent se doter d'un véritable projet de développement social dont l'objectif est la réduction des inégalités sur le territoire Nord.

À cet effet, et dans la perspective d'intervenir au plus près des besoins de la population, ils proposent une étude qui permettra d'avoir :

- Un diagnostic territorial social, participatif et partagé avec les acteurs locaux du territoire (élus, associations, bailleurs sociaux, habitants, professionnels de l'action sociale) permettant d'établir un réel état des lieux ;
- Un projet de développement social à l'échelle de CAP Nord Martinique avec une déclinaison aux dix-huit Communes et à leurs quartiers.

Un plan d'actions y sera associé et répondra aux besoins identifiés du territoire. Ce document stratégique permettra aux Elus de disposer d'un véritable outil d'intervention intercommunale en matière de développement social ;

Considérant que concomitamment à cette démarche, la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en 2016 entre CAP Nord Martinique et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) s'achève à la fin du mois de décembre 2022. Aussi, dans l'optique de mettre en place un nouveau contrat avec la CAF, la Convention Territoriale Globale « BONUS TERRITOIRE », cette mission d'étude intégrera un diagnostic spécifique en lien avec les politiques de la CAF sur les axes petite enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique, logement, prise en compte du handicap ;

Considérant que dans ce cadre, conformément à la circulaire 2020-01 de la CNAF (Caisse nationale des Allocations Familiales), la CAF finance le diagnostic de l'existant et des besoins du territoire à hauteur de 50 % d'un montant plafonné à 15 000,00 €. Il est important de souligner que la signature de la nouvelle CTG pourra aboutir au financement d'un poste de chargé de coopération territoriale financé par la CAF ;

Considérant le plan de financement prévisionnel du projet :

BESOINS		RESSOURCES		
Montants		Montants		%
Prestation d'élaboration du Projet de Développement Social Territorial de CAP Nord Martinique (y compris le diagnostic dans le cadre de la CTG Bonus Territoire).	45 000,00 €	CAF	20 000,00 €	44 %
		CTG BONUS + CAF Fonds propres	7 500,00 € 12 500,00 €	
		CAP Nord Martinique	25 000,00 €	56 %
Total 45 000.00 €		Total 45 000.00 €		100 %

Considérant l'avis favorable des membres de la Commission Développement Social, Emploi et politique de la Ville réunis le 24 octobre 2022 ;

Considérant l'avis favorable des membres de la Commission mixte Subvention-Finances réunis le 16 novembre 2022 pour le plan de financement proposé sur le budget 2023 ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

De valider le plan de financement proposé sur le budget 2023, comme suit :

BESOINS		RESSOURCES		
Montants		Montants		%
Prestation d'élaboration du Projet de Développement Social Territorial de CAP Nord Martinique (y compris le diagnostic dans le cadre de la CTG Bonus Territoire).	45 000,00 €	CAF	20 000,00 €	44 %
		CTG BONUS + CAF Fonds propres	12 500,00 €	
		CAP Nord Martinique	25 000,00 €	56 %
Total 45 000.00 €		Total 45 000.00 €		100 %

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 13 Janvier 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

